

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°192

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 17 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaients présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : GILLY Jean Paul.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Yasmina BAZIZ

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

OBJET : Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'administration du
Fonds de dotation Auber Action et changement de nom du Fonds

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et notamment
l'article 140 ;

Vu le Code général des impôts notamment les articles 200 et 238 bis ;

Vu le décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation ;

Vu la délibération n° 188 du Conseil municipal du 24 septembre 2009 relative à la
création du Fonds de dotation « Aubervilliers Promotion Solidaire » ;

Vu la délibération n°150 du Conseil municipal du 11 juillet 2018 relative à la
réactivation du Fonds de dotation territorial de la Ville d'Aubervilliers ;

Vu les statuts du Fonds de dotation « Auber Action » du 11 juillet 2018 ;

Considérant la nécessité de maintenir le soutien apporté à la vie associative locale et
de diversifier ses sources de financement ;

Considérant l'intérêt du développement d'un mécénat impliquant notamment les
entreprises locales ;

Considérant la nécessité de désigner un représentant de la Ville au sein du Conseil
d'administration du Fonds de dotation Auber Action ;

Considérant que Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder à
vote secret ;

Considérant le souhait de renommer le Fonds de dotation « Aubervilliers Mécénat » ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

DELIBERE :

DESIGNE Monsieur Lewis CHARTIER comme représentant de la ville au sein du
conseil d'administration du Fonds de dotation Auber Action.

DECIDE de renommer le Fonds de dotation « Aubervilliers Mécénat ».

Reçue en préfecture le : 18/12/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20201217-lmc118588-DE-1-1
Publiée le : 18/12/20
Certifiée exécutoire : 18/12/20

Le Maire,

Karine FRANCOLET

